Compte rendu des fêtes.

Paru dans le *Manitoba.*

La ville de Saint-Boniface a vu se dérouler une grande fête religieuse : les noces d'argent sacerdotales de Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface.

Nous associons notre voix aux voix nombreuses qui ont offert des hommages à notre premier pasteur. Nous demandons au Ciel d'accorder ses faveurs au distingué jubilaire et de féconder ses œuvres. Les œuvres de l'Eglise ! Elles exigent pour réussir une foi ardente chez les promoteurs, une coopération dévouée chez les fidèles. L'archidiocèse de Saint-Boniface possède ces éléments de force et de vitalité. Les fêtes qui se sont déroulées ici disent quelle réelle solidarité existe entre le pasteur et ses ouailles. Au milieu des soucis, des responsabilités du sacerdoce et de l'épiscopat, ce sentiment de sympathie réciproque doit être pour Monseigneur l'archevêque une consolation et un réconfort.

Mgr Dugas, protonotaire, vicaire général de l'archidiocèse, arrivait mercredi de la province de Québec accompagné de plusieurs prélats et prêtres éminents désireux d'honorer Monseigneur l'archevêque. Nommons parmi eux Mgr Racicot, coadjuteur de Mgr Bruchési, de Montréal.



Les cérémonies ont commencé dimanche, à la grand'-messe, à la cathédrale.

Monseigneur l'archevêque occupait son trône, en *cappa magna ;* il avait à sa droite le R. P. Dandurand, *O. M. I.*, le doyen du clergé canadien ; à sa gauche, M. l'abbé Paré.

Mgr Racicot, coadjuteur de Mgr Bruchési, oncle de Mgr Langevin, célébrait la messe ; assistant : M. l'abbé Woodcutter ; diacre, M. l'abbé Boivin ; sous-diacre, M. l'abbé Bellavance.

La maîtrise a chanté avec talent la « Messe des Pèlerins » de *Boueri.*

Notons aussi une belle décoration de l'autel et des murs de la cathédrale. Dans la voûte, on lisait en lettres d'or cette inscription : *Tu es sacerdos in æternum.* Immédiatement au-dessus du maître-autel, se trouvait l'écusson de Monseigneur l'archevêque.

Après la messe, Son Honneur le maire Bertrand présenta à Sa Grandeur l'adresse suivante :

A Sa Grandeur Louis Philippe-Adélard Langevin, O. M. I., archevêque de Saint-Boniface.

MONSEIGNEUR,

Permettez à la partie laïque de votre troupeau, que j'ai l'honneur de représenter, de vous offrir les félicitations et les vœux qu'appelle tout naturellement l'occasion d'une fête comme celle que nous célebrons aujourd'hui.

Dans la personne de ce jeune prêtre qui recevait l'onction sacerdotale, en juillet 1882, promettant de consacrer sa vie au service de Dieu et à l'extension de son règne sur la terre, la Providence préparait un digne successeur à l'éminent archevêque de Saint-Boniface dont la carrière bien remplie tirait à sa fin. Ce jour, nous le comprenons, fut un jour bien memorable dans votre vie, un jour que vous ne vous rappelez jamais qu'avec une vive emotion. En effet, quoi de plus grand, quoi de plus admirable que de voir un jeune homme, rempli de talents, de santé, de nobles aspirations, capable des ambitions les plus légitimes et les plus hautes dans le monde, quitter ce même monde, qui l'invite avec tous ses charmes et ses attraits, pour se renoncer lui-même et se vouer au service de Dieu et au service de son prochain pendant toute sa vie Ce sacrifice, vous l'avez fait, Monseigneur. Dieu, qui en voyait la grandeur, a voulu le rendre plus efficace, en vous élevant à la haute, noble et sainte mission de conduire et guider une partie de son troupeau. Je le sais, Monseigneur, ce n'est ni la gloire ni le commandement que vous cherchiez alors dans votre humilité de jeune lévite, mais la plus grande, la dernière, l'éternelle récompense, voilà celle que vous aviez en vue, et qui viendra sûrement en son temps. Déjà vingt-cinq années de labeur apostolique ont préparé la voie au triomphe, encore un quart de siècle de dévouement et de sainteté vous assurera un trône et une gloire auprès desquels toutes les splendeurs réunies du monde ne sont que vanité et fumée. C'est le vœu

suprême de vos ouailles, que vous conduisez avec tant de zèle et de succès dans les sentiers de la justice et de la sainteté, et qui ont la ferme espérance de participer finalement avec vous au bonheur des élus.

Monseigneur, vous n'avez pas voulu que vos enfants vous offrissent, à vous personnellement, un cadeau qui, dans la circonstance, aurait pourtant eté si convenable ; vous n'avez pensé qu'au succès d'une des grandes œuvres de votre carrière épiscopale, de cette cathédrale qui restera après vous comme un monument de votre zèle pour la gloire de Dieu.

Nous nous sommes inclinés devant votre désir, et je suis heureux de vous présenter au nom de mes concitoyens le produit d'une souscription pour votre cathédrale, organisée spécialement à l'occasion de ce vingt-cinquième anniversaire de votre prêtrise. C'est sans doute un bien modeste cadeau si on considère la grandeur de l'entreprise qu'il est destiné à aider, mais daignez vous souvenir, Monseigneur, qu'il n'y a pas de millionnaires parmi nous et croyez bien que cette légère offrande vient du cœur plus que de la bourse de vos enfants.

Saint-Boniface, 30 juillet 1907.

Pour les paroissiens de Saint-Boniface :
THEO BERTRAND,
Maire.



Monseigneur l'archevêque remercia avec effusion M. le maire et les citoyens de cette belle et sincère adresse. Sa Grandeur parla longuement et affectueusement à ses ouailles. Semblables allocutions ne sont guère faites pour la publicité, tant leur caractère est intime. Nous pouvons bien cependant dire que Monseigneur l'archevêque a rendu hommage à l'attachement de ses ouailles pour sa personne et a proclamé avec beaucoup d'onction son propre attachement pour ses ouailles. Monseigneur a appuyé sur ce fait que c'était surtout la ville de Saint-Boniface qui bâtissait la cathédrale et que la souscription actuelle (N. de la R., 2.800 doll.) était reçue avec grande reconnaissance. Sa Grandeur parla ensuite avec abandon des luttes qu'Elle a soutenues, en commun avec les catholiques de l'Ouest, et

déclara que, en dépit de son amour de la paix, il lui faudrait toujours revendiquer les droits des siens chaque fois qu'on les méconnaîtrait.

Mardi. — A neuf heures et demie du matin, il y avait messe solennelle d'actions de grâces à la cathédrale. Monseigneur l'archevêque officiait, assisté par M. l'abbé Cherrier ; diacre et sous-diacre d'honneur, les RR. PP. Magnan, *O. M. I.* et Dugas, *S. J.*; diacre et sous-diacre d'office, M. l'abbé Vorst et M. l'abbé Bellavance.

Le sermon a été donné par Sa Grandeur Mgr Racicot. Le prédicateur a développé avec force cette thèse que le sacerdoce est la dignité la plus grande et la plus sainte de ce monde ; que le prêtre est un intermédiaire direct entre Dieu et les hommes et que ce saint état doit commander l'amour et la reconnaissance des fidèles envers l'Eglise, dont le prêtre distribue libéralement les divins bienfaits. « Le sacerdoce, a dit Mgr Racicot, revêt un caractère plus grand encore quand il est uni aux solennelles fonctions de l'épicospat. » Sa Grandeur, passant à un ordre de choses plus immédiat et plus intime, offrit des actions de grâces au Ciel pour les bienfaits dont l'Eglise de Saint-Boniface et son titulaire étaient comblés.

La maîtrise de la cathédrale, sous la direction de M. Salé, a donné de grande musique.

Nous avons déjà parlé de la décoration ; elle avait encore été embellie pour la cérémonie d'hier.

Le chœur et la nef étaient entièrement remplis ; les RR. PP. Oblats du Manitoba et de la Saskatchewan sont en ce moment en retraite au Juniorat de Saint-Boniface ; le clergé séculier est également en retraite au collège, de sorte que jamais peut-être n'avons-nous vu dans notre ville un aussi grand nombre de prêtres et religieux réunis.

C'est un spectacle qui ne manque pas de grandeur, et qui a rehaussé d'une manière singulière les fêtes du jubilé.

Après l'office religieux, il y eut banquet d'honneur au

palais et présentation d'une adresse par le clergé. Cette adresse a été lue par M. l'abbé Giroux.



Mgr Langevin appartient à une très ancienne famille canadienne des bords du Saint-Laurent. Son père, François Théophile Langevin, naquit à Varennes. D'abord élève du collège de Saint-Hyacinthe, en même temps que Mgr Taché, — d'illustre mémoire — et le regretté M. le sénateur Girard, il en sortit pour embrasser la profession du notariat. Il épousa Mlle Marie-Paméla Racicot, fille de M. le notaire Racicot, du Sault-au-Récollet, qui avait confié l'éducation de sa fille aux soins éclairés des Dames du Sacré-Cœur, pendant qu'un autre de ses enfants se préparait au sacerdoce. Ce dernier est depuis devenu Mgr Z. Racicot, coadjuteur de Mgr l'archevêque de Montréal.

C'est de ce mariage que naquit Mgr Langevin, le 23 août 1855, à Saint-Isidore, paroisse du comté de Laprairie, dans la province de Québec, où le jeune notaire était fixé pour l'exercice de sa profession. Il fut, dès le lendemain, baptisé sous les noms de Louis-Philippe-Adélard, à Saint-Rémi, paroisse voisine, par M. l'abbé J.-B. Lemonde. L'absence du curé de Saint-Isidore, M. l'abbé Narcisse Trudel, alors en retraite pastorale, explique l'accomplissement de cette pieuse cérémonie en dehors de la paroisse natale. L'heureuse foi de nos pères les portait à ne pas priver d'un seul jour leurs nouveau-nés des grâces du sacrement qui fait les chrétiens.

Il y avait alors dans la paroisse de Saint-Isidore un Français, né en Lorraine, qui tenait avec sa femme une école élémentaire. C'est de cette dernière que l'enfant, qui devait être l'archevêque de Saint Boniface, reçut ses premières leçons d'alphabet. M. Maucotel, — c'est le nom de l'instituteur, — le prit ensuite sous ses soins, et lui procura l'instruction préparatoire aux études classiques.

Il venait de faire sa première communion, après y avoir

été pieusement préparé par M. l'abbé Edmond Duprat, maintenant curé de Sainte-Philomène, quand, en 1867, il entra au Collège de Montréal pour y faire son cours complet. Il passa huit ans dans cette grande maison d'éducation.

Sa piété poussant le jeune élève vers l'état ecclésiastique, il prit la soutane en 1875, et dès lors fut chargé de l'enseignement du latin ; d'abord des éléments, puis de la seconde année, enfin de la syntaxe. En 1877, il passe au grand séminaire où il demeure jusqu'en 1878 ; mais alors, frappé d'épuisement par suite de l'enseignement, il est obligé de quitter momentanément le séminaire et de prendre quelque repos.

Il reparaît cependant en 1879, au Collège de Montréal, comme surveillant.

L'année suivante, 1880, le jeune clerc passe au Collège Sainte-Marie, chez les RR. PP. Jésuites, en qualité de surveillant. Déjà, il avait reçu, au grand séminaire de Montréal, des mains de Monseigneur Fabre, les ordres sacrés, jusqu'au diaconat inclusivement. Durant les vacances, il avait eu l'occasion de servir ce dernier en qualité de secrétaire intérimaire, pendant la visite pastorale.

M. l'abbé Langevin méditait alors un grand changement dans son existence ; son âme avide de souffrir quelque chose pour la gloire de Dieu n'avait pu rester insensible aux éloquents appels de Mgr Grandin et du P. Lacombe, et, pour pouvoir un jour partager les travaux et les peines de ces apôtres, il demanda en 1881 de pouvoir entrer dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Sa demande ayant été agréée, il se rendit au Noviciat de Lachine où il se forma à la vie religieuse sous la direction du R. P. Boisramée. Le 25 juillet 1882 il prononçait ses vœux perpétuels devant le R. P. Antoine et le 30 du même mois il recevait la prêtrise des mains de Mgr Fabre dans une chapelle élevée par son oncle, M. le chanoine Racicot, la chapelle des Sœurs du Bon-Pasteur à Montréal.

De 1882 à 1885, le jeune prêtre oblat exerca les fonctions

de missionnaire à l'église Saint-Pierre, de Montréal, sous la direction du R. P. Lefebvre.

En 1885, ses supérieurs le font passer au Collège d'Ottawa. Il y demeure jusqu'en 1893, et y devient directeur du grand séminaire, sous-doyen de la faculté de théologie, professeur de morale et d'éloquence sacrée. Au milieu des occupations d'un travail si absorbant, il exerce en outre, pendant deux ans les fonctions de chapelain au couvent de Notre-Dame du Sacré-Cœur (d'Ottawa), et d'assistant-chapelain au Bon-Pasteur, dans la même ville.

Mgr Langevin a donc passé la plus grande partie de sa vie sacerdotale dans la capitale canadienne, et nous savons qu'il y a eu les rapports les plus cordiaux avec Mgr l'archevêque d'Ottawa.

Mais la Providence avait décrété que son zèle s'exercerait ailleurs.

Le premier juillet 1893, il arrivait à Saint-Boniface, envoyé par ses supérieurs, à la demande expresse de celui qui y occupait alors avec tant d'éclat le siège archiépiscopal. Le R. P. Langevin devenait le vicaire des missions.

On le désignait dejà comme le futur coadjuteur de Mgr Taché, avec droit de succession.

En le recevant, Mgr Taché lui dit : « Il y a dix ans que je vous demande. Nos deux existences se confondront désormais en une seule. Vous n'aurez pas de secrets pour moi, et je n'en aurai pas pour vous. »

Cette intimité ne devait point, hélas ! durer longtemps. La faux tranchante de la mort devait en interrompre la douceur moins d'un an après.

Cependant, en mars 1894, le R. P. Langevin dut ajouter à ses labeurs ceux de curé de l'église Sainte-Marie de Winnipeg. Il occupait ce double poste — vicaire des missions et curé de Sainte-Marie — quand, à la fin de juin 1895, il dut monter en chaire et annoncer, dans un discours éloquent, entrecoupé de sanglots, le grand deuil qui venait de frapper l'Eglise de Saint-Boniface.

Sept mois après, notre Saint-Père le Pape l'appelait à mettre fin à ce deuil en montant sur le siège de Saint-Boniface.

Ce siège est métropolitain et sa juridiction archiépiscopale s'étend sur toute la Puissance du Canada situé à l'ouest du 91° de longitude occidentale à l'exception de l'île de Vancouver. La province ecclésiastique de Saint-Boniface est donc bornée au sud par les Etats-Unis d'Amérique, à l'ouest par l'Océan Pacifique et le territoire de l'Alaska, au nord par l'Océan Glacial Arctique et à l'est par le 91° de longitude. C'est une superficie grande près de onze fois comme la France et plus de la moitié de l'Europe. Cette province compte trois diocèses : Saint-Boniface, Saint-Albert, New-Westminster et deux vicariats apostoliques : Athabaska-Mackensie et Saskatchewan.

(*Le Manitoba.*)

RECTIFICATIONS A L'ORDO DE 1908

1° L'office d'un dimanche par anticipation ne pouvant être remplacé par un office votif (S. Cong. Rit. 5 Feb. 1895, N° 3844 ad 1), l'Ordo de 1908 est à modifier ainsi qu'il suit :

14 Februarii. — 6..... In Vesp. comm. SS. Martyrum tantum.

15 Februarii. — Sabb. De Domin. VI post Epiph. — De eo. — *Vir*. Off. de Sabb. — Tres lectiones hom. Domin. cum ℟℟. ex 1° nocturno Domin.

(Omittunt. Te Deum et 9ª lect. SS. Mart.)

Laud. et Hor. ut in Sabb. — Ad Bened. : Antip. Domin. *Simile est* .. ℣. de fer. *Repleti*. — Orat. Domin. — In Laud. *Preces*, comm. SS. Mart., de Cruce et *Suffragia*.

Ad Horas : *Preces*.